

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 10 octobre 2012

sous la Présidence de Madame Muriel THALMANN

Pétition contre le bétonnage de Pully par un développement immobilier incontrôlé

Le Conseil communal de Pully

vu la pétition contre le bétonnage de Pully par un développement immobilier incontrôlé

entendu la rapport de la Commission des pétitions

décide

de classer cette pétition sans suite.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

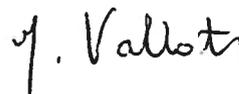
La présidente



Muriel THALMANN



La secrétaire



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 11 octobre 2012